



## 54<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 10 – Dialogue interactif avec l'Expert indépendant sur la situation des droits humains en République centrafricaine

#### Intervention du Luxembourg

10 octobre 2023

Merci Monsieur le Président.

Le Luxembourg s'associe à la déclaration présentée par l'Union européenne et remercie l'Expert indépendant pour son rapport.

Mon pays est préoccupé par la montée des tensions politiques dans le sillage du projet de référendum constitutionnel en République centrafricaine ; nous déplorons le rétrécissement de l'espace civique dans ce contexte. Nous exhortons le gouvernement centrafricain à organiser des élections libres, transparentes, indépendantes et inclusives. Celles-ci sont cruciales comme elles pourront poser les jalons nécessaires pour éviter une répétition des crises de ces dernières décennies.

Le Luxembourg reste également inquiet de la situation des droits humains et de l'insécurité en République centrafricaine. Les violences et attaques contre des civils tant par les forces armées nationales que par les groupes armés et des mercenaires comme le groupe russe Wagner sont inacceptables. Les auteurs de ces actes doivent être tenus responsables.

Nous saluons les progrès accomplis en matière de justice par le Cour pénale spéciale et encourageons le gouvernement centrafricain à renforcer la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité en allouant les fonds nécessaires à cette fin.

Enfin, un investissement conséquent du gouvernement et des partenaires internationaux dans le secteur de l'éducation paraît indispensable. Les enfants doivent avoir accès à une éducation de qualité ; ceci aidera à mettre un terme à la traite et au mariage précoce des filles ainsi qu'à l'utilisation et au recrutement des enfants par les groupes armés.

Je vous remercie.

(238 mots / 1m30s)